

FICHE TECHNIQUE TROPHÉE COURSE A PIED

COURSE:

Organisation sur course existante de préférence.

Création de course à éviter (contrainte d'organisation : signaleurs; Assistance médicale etc..., autorisation préfecture pour les routes, nombre de participants trop faible)

Distance: + ou – 10 kms (route ou nature) distance identique hommes et femmes.

PERIODE:

Au choix de l'organisation en évitant juillet et août

DUREE: 3 jours.

Du vendredi soir au dimanche matin si course le samedi.

Du samedi soir au lundi matin si course le dimanche.

CADEAU DE BIENVENUE:

Prévoir pour les participants des petites spécialités locales représentatives de la région si le budget le permet.

Remise d'un tee-shirt floqué spécifiquement pour le trophée: tee-shirt payé par la Fédération ATSCAF.

LOGO :

l'organisateur peut:

- soit confectionner un logo en "noir et blanc" au format A4 en s'assurant que les images ou dessins qui font parties du logo soient libres de droit.

- soit demander à la société DBSPORT31, qui fournit les maillots, de le réaliser.

HEBERGEMENT: Lieu unique de préférence.

Centre de vacances- Villages vacances- Colonie-Hôtel- Internat lycée.

RESTAURATION: Lieu unique impératif pour la convivialité.

Prévoir du repas du vendredi soir au petit déjeuner du dimanche matin.

SOIREE DE CLÔTURE:

Le samedi soir ou le dimanche soir

Repas amélioré + animation.

Prévoir également une visite ou une dégustation locale pendant le week-end pour faire découvrir les spécialités de la région si le budget le permet.

SUBVENTION: Entre 18 et 20 € / jour / personne.

3 jours subventionnés pour la formule complète, au prorata pour les autres .

Attention, pas de subvention pour la formule « course seule » à éviter car pas de convivialité.

Personnes subventionnées:

Financiers, conjoints, ayant-droits pour la durée du séjour.

Non financiers uniquement le jour de la course.

Accompagnateurs non compétiteurs: **pas de subvention.**

Avance subvention:

Possible sur demande écrite de l'organisateur. Courrier à adresser au service des sports.

PARTICIPATION DEMANDEE:

Déterminée par l'organisateur en fonction du coût de la manifestation.

Coût du séjour (resto,hébergement,soirée,visite,inscrit^o course,récompense) – subvention fédé - subvention locale éventuelle (partenariat, sponsors).

Conseil :Essayer de rester approximativement dans les mêmes tarifs demandés que les années précédentes.

CANDIDATURE:

Dossier à déposer à la Fédé pour le 15 juin ou au plus tard début septembre pour organisation N+1.

Joindre un budget prévisionnel, le programme du week-end, un descriptif de la course et le montant des participations demandées.

CATEGORIE REMISE DES PRIX:

Respecter les catégories de la FFA

Récompenses: scratch + catégories

Autres récompenses au choix de l'organisateur.